

M. de Mandelot, de son conseil privé et gouverneur de Lyon, d'y tenir la main.

Nous ne nous en sommes pas tenu à la charte retrouvée dans la collection Dupuy : nous nous sommes adressé au savant conservateur des archives du Rhône, lui demandant de vouloir bien rechercher dans les actes consulaires de Lyon, sous le règne de Henri II, la délibération des échevins en faveur de Julien Gambyn et de Domenge Tardessir, dont la charte nous indiquait la trace. Notre espoir était d'y puiser quelques nouveaux détails. Sous ce rapport, cette recherche a été infructueuse, mais elle a fait découvrir un nouveau document qui constate l'existence d'une autre fabrique « d'ouvrages et de vaisselle de terre, » établie en 1556 par un marchand génois nommé Sébastien Griffio.

Ainsi, au XVI^e siècle, trois fabriques marchaient concurremment à Lyon. Que sont devenus leurs produits? Comment en découvrir, en reconnaître quelques échantillons? Voilà un nouvel horizon ouvert aux recherches! La charte de Henri II a peut-être mis sur la voie : en effet, Julien Gambyn et son compagnon Domenge Tardessir prétendaient avoir « la cognoissance de faire la vaisselle *façon de Venise*; » or, le musée de Sèvres renferme quelques pièces de Venise : « Ce sont des plats d'une ténuité et d'une légè-
« reté remarquables, couverts d'un émail blanc bleuâtre
« très-glacé. Le bord de ces plats est orné de gros rinceaux
« de fleurs en relief arrondis, et comme tous les reliefs pro-
« duits sur les métaux par l'opération qu'on appelle re-
« poussé. C'est une faïence toute particulière par la réunion
« de ces différentes qualités. Ces plats sont signés en des-
« sous d'une ancre (1). »

(1) Brongniart, *Traité des Arts céramiques*, t. II, p. 41. Le même auteur parle de faïences de même style que celles de Pa-